

## LE SÉNAT

Le lundi 12 décembre 1988

### OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION

#### DE LA TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué pour l'expédition des affaires aujourd'hui . . .

La séance du Sénat est ouverte à 9 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

#### COMMUNICATION DU SOUS-SECRÉTAIRE AUX OPÉRATIONS AUPRÈS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Son Honneur le Président** informe le Sénat qu'il a reçu du Sous-secrétaire aux Opérations auprès du Gouverneur général la communication suivante:

RIDEAU HALL

Le 7 décembre 1988

Monsieur,

Je suis chargé de vous faire part que le très honorable Brian Dickson, Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat à 9 heures pendant la matinée du 12 décembre 1988, pour ouvrir la première session du trente-quatrième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,  
monsieur,  
l'assurance de ma haute considération.  
Le Sous-secrétaire, Opérations  
Jean M. Sévigny

L'honorable

Le Président du Sénat

Ottawa

(Le Sénat s'ajourne à loisir en attendant l'arrivée du suppléant de Son Excellence le gouverneur général.)

Le très honorable Brian Dickson, Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, étant arrivé au Sénat et ayant pris place au pied du trône,

**Son Honneur le Président** demande au gentilhomme huissier de la verge noire d'aller informer la Chambre des communes que:

C'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

● (0920)

La Chambre des communes étant arrivée.

**Son Honneur le Président** dit alors:

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des communes:

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi un Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'elle les exposera à 16 heures aujourd'hui même.

La Chambre se retire.

Il plaît au Gouverneur général suppléant de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

#### COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Son Honneur le Président** informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

RIDEAU HALL  
OTTAWA

Le 7 décembre 1988

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée du Président du Sénat à 15 h 50, le 12 décembre 1988 et que, lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est en place, Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du trente-quatrième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.